Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1974)

**Heft:** 271

**Titelseiten** 

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# L'Etat et le lobby pétrolier

# public

# J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand N° 271 9 mai 1974 Onzième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc Abonnement

pour une année: 33 francs jusqu'à fin 1974: 21 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 1047 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro : Gabrielle Antille Rudolf Berner Claude Bossy Jean-Daniel Delley Claude Droz Jean-Claude Favez Yvette Montangero

271

Les filiales suisses des sociétés pétrolières multinationales ne se sont pas ennuyées en 1973 et au début 1974.

M. Tapernoux, PDG de Total, dans une récente conférence, concédait deux aveux.

Premier aveu. Le blocage, pendant de longs mois, du prix de l'essence par M. Schürmann a poussé les compagnies qui, c'est un postulat, considèrent que leurs bénéfices doivent faire le plein, à hausser considérablement le prix de l'huile de chauffage; il en est résulté un déplacement des charges, au profit des automobilistes, sur toutes les catégories de la population, y compris les plus modestes.

Deuxième aveu. Depuis, l'ajustement du prix de l'essence est intervenu: il est correct, « trop correct », M. Tapernoux dixit. Il faut entendre par là qu'il a été calculé pour permettre aux compagnies indépendantes (c'est-à-dire hors cartels, le cartel des pétroliers étant ainsi officialisé) de survivre. Avec de tels prix, les grands trouvent un bénéfice supplémentaire. Cette rente est d'ailleurs un phénomène bien connu de l'économie capitaliste.

L'actualité tourne vite; les élections françaises retiennent l'attention; et l'on oublie déjà que le quadruplement du prix du pétrole représente la plus formidable redistribution des revenus nationaux qui ait jamais existé. Et pourtant les difficultés italiennes font partie aussi de l'actualité. Devant le déficit de sa balance commerciale, l'Italie casse les exportations de ses partenaires. On peut imaginer à partir de là des réactions en chaîne. Les pays les plus pauvres du tiers monde sont, eux, quasi acculés à la faillite.

Mais les pays producteurs du brut, dont plusieurs, mais pas tous, peuvent faire valoir des besoins nationaux légitimes, ne sont pas les seuls bénéficiaires. Les grandes sociétés ne cachent pas que leurs bénéfices, à elles aussi, ont triplé. Et elles donnent pour justification le fait qu'elles réinvestissent le 90 % de ces bénéfices dans la prospection, dans la recherche de nouvelles sources d'énergie, dans la construction nucléaire, etc.

En un mot, elles opèrent, d'autorité, un prélèvement fantastique sur les consommateurs afin de diversifier et de renforcer leur monopole. Nous payons tous pour que les pétroliers demeurent, quand le pétrole ne coulera plus, les maîtres de la production d'énergie.

Le consentement des Etats nationaux est une défaite humiliante. Les pays producteurs, forts d'une indépendance nationale récente, ont osé et su mettre en échec les plus formidables puissances commerciales du monde, peut-être parce que leur pauvreté les rendait moins vulnérables. Mais l'Europe accepte de subir et tolère que chaque consommateur paie bon prix non seulement pour le maintien du bénéfice d'Esso ou Shell, mais qu'il acquitte encore une formidable surtaxe destinée à rendre perpétuelle la rente des actuels détenteurs de l'énergie.

Ils sont où, les nationalistes de la défense totale? Leur conception de l'indépendance nationale se limite-t-elle à la constitution de réserves de guerre?

### DANS CE NUMÉRO

P. 2: Faire sauter le réduit des pacifistes; p. 3: Valais: Nos pics sourcilleux, nos vertes campagnes et nos champs de tir; pp. 4/5: Mieux répartir la manne fédérale, c'est bien. Préparer l'université suisse, c'est mieux; pp. 5/6: Réforme scolaire: syndicalisme d'abord!; p. 7: Nestlé, l'aide au développement et la participation — Montreurs de marionnettes à Budapest; p. 8: Le carnet de Jeanlouis Cornuz: Haro sur l'enseignement — La semaine dans les kiosques alémaniques: Au Tessin aussi.